



Commune
de
MAZAMET

Envoyé en préfecture le 11/07/2023
Reçu en préfecture le 11/07/2023
Publié le 13/07/2023
ID : 081-218101632-20230705-2023_DEL46-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 5 JUILLET 2023

2023 / 03 / 11

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux

EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 24
REPRESENTES	: 09
ABSENT	: 00
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : *Jeudi 29 Juin 2023*

Date d’Affichage : *Jeudi 29 Juin 2023*

Secrétaire de Séance : *Marie-José KERBORIOU-GUIRAUD*

Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, ROQUES Christine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José, ARMERO Séverine, ESTRABAUD Josiane, PUECH Benoît, CÈNES Alexandre, CAUQUIL Fabrice, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, MARTY-MARINONE Evelyne, ESTRABAUD Guy, CARAGUEL Fabienne, CÈNES Frédéric.

Etaient absents représentés :

PÉNÉLA Wilfried par Agnès MAUREL
MONNIER Laurent par Françoise ROUQUETTE
CHABBERT Cécile par Karine LOUP
MARTIN Michel par Olivier FABRE
LAFONT Stéphanie par Séverine ARMERO
ASSÉMAT Clothilde par Corine ALBERT
CASTAGNÉ Chantal par Philippe BANCAL
IOUALALEN Valentin par André AMALRIC
BORIES Pascale par Christophe ASSÉMAT

OBJET : Garantie d'emprunt accordée à l'association Galibert Ferret gestionnaire de l'EHPAD Saint-Joseph.

Le Conseil Municipal,

Considérant que l'Association Galibert Ferret gestionnaire de l'EHPAD Saint-Joseph projette de réaliser des travaux de mises aux normes sanitaires et règlementaires de leur bâtiment principal (du sous-sol jusqu'au 3^{ème} étage) ;

Considérant que cette opération a été approuvée par les autorités de tarification (ARS Occitanie, Conseil Départemental du Tarn) dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement et du dispositif PAI (Plan d'Aide à l'Investissement, issu des Ségurs de la santé) ;

Considérant que le plan de financement prévoit entre autres un emprunt de 700 000€ ;

Considérant le courrier du 6 juin 2023 par lequel l'Association Galibert Ferret sollicite la Ville pour lui accorder une garantie d'emprunt à hauteur de 50% de l'emprunt envisagé ;

Considérant les principales caractéristiques de l'emprunt qui sont les suivantes :

Montant de 700 000€, Taux fixe de 4,24%, Echéances mensuelles, Frais de dossier de 900€, Durée de 20 ans ;

Considérant que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « Finances - Intercommunalité - Ressources humaines - Administration générale » du mercredi 28 juin 2023,

DECIDE, après en avoir délibéré,

- D'accorder sa garantie pour la somme de 350 000€, représentant 50 % d'un emprunt d'un montant total de 700 000 € souscrit par l'association Galibert Ferret auprès de la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées.
- De s'engager pour toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges garanties de l'emprunt.
- D'autoriser Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées et l'emprunteur et d'une manière générale à intervenir pour tous documents ou conventions se rapportant à cette garantie d'emprunt.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,



Marie-José KERBORIOU-GUIRAUD



Le Maire,



Olivier FABRE

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture
Et certifié exécutoire le*